

MYANMAR



- Capitale : Rangoun
- Population : 48 100 000 hab.
- Superficie : 676 577 Km²
- Langues : Birman.
- Fête nationale : 4 janvier (indépendance)
- Monnaie Nationale : Kyat
- Cours : 1 CFP = 10,57 MMK
- Fuseau Horaire : GMT + 6.30
- Climat : Tropical
- Meilleure saison : de novembre à février
- Religions : Bouddhiste

La possibilité de faire la demande d'un E-Tv (Visa touristique électronique) pour les ressortissants français a été mis en place pour un séjour de 28 jours maximum. Pour y prétendre, voici les conditions qu'il faut remplir :

- Arriver par avion à ces aéroports : Yangon, Mandalay et Nay Pyi Taw.
- Arriver par ces frontières terrestres : Tachileik, Myawaddy et Kawthaung.

Pour la souscription d'un E-Tv se fera entre 90 jours et 2 semaines avant le départ de Nouvelle-Calédonie.

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE D'E -Tv

Séjour maximum de 28 jours, 1 entrée et valable 30 jours

- Copie couleur de votre passeport valable 6 mois après votre date de retour,
- 1 photo d'identité récente en couleur,
- Questionnaire Eden Plus dûment rempli et signé,
- Un itinéraire aller-retour de voyage,

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE VISA

- Votre passeport valable 6 mois après votre date de retour,
- Trois photos d'identité récentes en couleurs,
- Deux formulaires de demande de visas dûment remplis en anglais,
- Un itinéraire de voyage,
- Un programme détaillé jour par jour du séjour sur place **en anglais**.

En cas de long séjour il est préférable de se faire immatriculer au Consulat de France :

Pyidaungsu Yeikthabod
- BP 858 - Rangoon
Tél. : [95] (1) 212 523
Fax : [95] (1) 212 527

Clin d'oeil

Si vous partez avec un visa individuel, vous devez échanger 300 \$ (ou l'équivalent) au Foreign Exchange Certificat. C'est le minimum qu'un étranger doit dépenser pendant son séjour. Le F.E.C non utilisé peut être reconverti au départ du Myanmar avec son reçu.